cepta donc avec plaisir l'offre qui lui avait voyait de succès que dans une entente été faite, et dans l'automne de 1834, il des autorités civiles et religieuses, entente entra au Séminaire de Québec, comme bien difficile dans le temps. Aussi gardala position qui lui convenait et qu'il était dier. appelé à remplir avec tant d'honneur.

" Pendant près de vingt huit ans, dans cette maison, il s'est acquitté avec un égal succès des fonctions les plus difficiles et les plus variées: il a été successivement ou simultanément professeur de théologie et de sciences physiques, directeur des élèves du Petit et du Grand-Séminaire, préfet des études. Nommé supérieur en 1851, il occupa cette haute fonction pendant neuf années consécutives, par suite d'une exception formelle autorisée par Mgr. l'Administrateur à la règle du Sé minaire qui ne permet pas à la même personne d'occuper la charge du supérieur plus de six ans de suite.

" Dans ces postes si difficiles, il s'attira sans les rechercher, l'affection et l'estime de tous ceux qui eurent des rapports avec lui. Sous un extérieur sévère, il cachait en effet une extrême bonté et une intelligence exquise des convenances, qualités qui ne pouvaient manquer de lui gagner les cœurs.

" Mais c'est surtout à la fondation et à l'organisation de l'Université-Laval que son nom devra passer à la postérité. Ami sincère de son pays, il désirait depuis longtemps que ses jeunes compatrioles pussent être initiés aux hautes sciences, et parvenir aux grades universitaires en droit ou en médecine sans être forcés d'aller exposer leur soi et leurs mœurs dans les ins titutions des Etats-Unis,ou même en restant dans nos villes, libres de tout contrôle.

versité n'était pas simplement un collège venir aux dépenses de construction et d'éavant le pouvoir de conférer des degrés ou tablissement; et M. Casault, à raison de de donner des diplômes, mais un établis-ses études préalables, fut naturellement sement distinct et au dessus des colléges chargé de suggérer le plan d'organisation par la nature et l'étendue de son ensei-de la nouvelle institution. Il avait, dans gnement ; Il ne se hâta pas d'émettre des son voyage d'Europe, visité les principa plans et de suggérer des idées. Esprit pro-les Universités de l'ancien monde, étudié toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur lui étaient devenues fami-que ces différents établissements pouvaient lières: l'histoire et l'organisation des prin-présenter de mieux pour former un tout cipales Universités d'Europe, étudiées harmonieux, suggéra-t-il un plan complet avec son attention habituelle, lui avaient pour l'organisation de la discipline et des appris la différence qu'il y avait entre une études, plan qui a été adopté presque sans Université et un Séminaire. Ne conce-modification pour l'Université-Laval. vant pas qu'on dût entreprendre les choses à demi, il avait calculé mûrement les M. Casault contribua à développer et à

"Cette conduite à la fois si prudente et si logique mit M. Casault à la hauteur de la question, lorsque vinrent le décret du pre- amis d'espérer que pendant plusieurs an 🕫 mier concile de Quebec proclama at l'im. nées, encore, il resterait au milieu d'eu≭ une Université adaptée à leurs besoins, et fier par l'exemple de ses vertus. Dieu la suggestion de Mgr. de Montréal d'en en a jugé autrement. charger le Séminaire de Québec. Ainsi qu'après des instances réitérées de Mgr. l'Archevêque et l'assurance du concours naire de Québec consentit à se charger de pérances au sujet de l'Université; il avait la fondation et de l'organisation d'une nussi réglé soigneusement ses affaires Université catholique.

M. Casault, fut confié le soin de prendre les mesures nécessaires pour répondre à letties de recommandation, M. Casault Domini ibimus. qui venait d'être nommé Vicaire Général 1852, malgré sa faible santé un voyage en Europe, afin de demander l'érection cade Sa Majesté une charte signée le 8 décembre 1852; et le 6 mars suivant, le Souverain Pontife autorisait l'érection de chaires de théologie dans la nouvelle Université.

"Ainsi l'œuvre avait été sanctionnée par l'autorité ecclésiastique et la puissance civile. Le Séminaire de Québec consen-" Comme, pour M. Casault, une Uni-tit à fournir les fonds nécessaires pour subfond, M. Casault ne se bornait pas à la su-leurs lois et leurs règlements, comparé enperficie des choses. Longtemps avant semble les divers systèmes de direction qu'on parlât à Québec d'une Université, et d'études : aussi réunissant, avec cette sûreté de jugement qui le distinguait, ce

" Premier Recteur de cette institution chances de succès d'un établissement uni-appliquer ce plan à mesure que les cir-

pastoral: d'ailleurs il avait pour l'étude versitaire, il avait posé les difficultés et constances l'ont requis, et à la fin de som un goût prononcé qu'il ne pouvait guères les oppositions qui pouvaient se rencontemps d'exercice, il put remettre à sont satisfaire dans sa position actuelle: il ac-trer, et il les trouvait considérables; il ne successeur l'œuvre à peu près complète et fonctionnant régulièrement dans toutes ses parties.

" Si large a été la part qu'il a prise dans! professeur de théologie. Il avait trouvé t-il le silence, tout en continuant à étu-l'organisation de l'Université-Laval, qu'et bon droit il pourra joindre le titre de fondateur à celui de premier Recteur.

"Son âge peu avancé permettait à ses portance pour les catholiques de posséder pour les aider de ses conseils, et les édi-

"M. Casault sentait sa santé s'affaiblir mis par M. Casault en état de connaître et depuis plusieurs semaines, il avait comtoute la difficulté de la position, n'est-ce pris que sa vie ne pouvait être longtemps prolongée. Dans la prévision d'une mort prochaine, il avait communiqué en détail des évêques de la province, que le Sémi. à ses confrères toutes ses vues et ses estemporelles et spirituelles. Ses prépara-" Au supérieur du Séminaire, alors tifs étaient faits pour le long voyage de l'éternité, et lorsque la voix de Dieu s'est fait entendre pour l'appeler à lui, le fidèle. la confiance des catholiques. On sait serviteur a pu d'ire avec vérité: Lætatus comment il s'en est acquitté. Muni de sum in his qua dicta sunt mihi, in domum

"L'œuvre de l'Université, appuyée sur de l'Archevêque de Québec, entreprit en des bases solides, et confiée au zèle et à l'intelligence de ses anciens confrères, qui ont toujours si bien su comprendre. nonique et civile de l'Université-Laval, ses vues et les seconder, se soutiendra Appuyé du crédit de Lord Elgm, il obtint pour la gloire de Dieu, ainsi que pour l'avantage de la jeunesse ca nadienne, et elle portera à la postérité les noms réunis du premier évêgne de Québec et du premier, recteur de l'Université-Laval."

> N. B. Monsieur L. J. Casault appartenait à la société d'une messe.

Au jour de l'an dernier, les membres des diverses facultés de l'Université-Laval offraient à M. Casault un témoignage bien délicat et bien flatteur de l'estime qu'ils avaient conçue pour lui; c'était son portrait, du pinceau de M. Teoph. Hamel et d'une parsaite ressemblance. Aujourd'hui, on aimait à se presser autour de ce tableau qui rappellera toujours tant d'admirables vertus.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille parait, autant que possible, une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. pays ble d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureas de l'Abeille.

AGENTS:

A Sainte-Therèse. . . . M. A. Dagenzie A la Pointe-Lévi. . . . M. E. Clément. A la Petite-Salle. M. G. Giroux. Chez les Externes. . . . M. C. Gingras. ANSELME BOUCHER, Gérapt.